

LE FORUM

Maison de
l'architecture
de Normandie

© Jules Courantou

Dossier d'itinérance

MERVEILLEUSES MAISONS

LE FORUM

Maison de l'architecture de Normandie

48 rue Victor Hugo - 76000 Rouen

entrée libre et gratuite

du mardi au vendredi : 14h - 18h

le samedi : 10h30 - 12h30 / 14h - 18h

● man-leforum.fr



PRÉSENTATION :

Seulement 5% des maisons construites chaque année sont le fruit du travail d'un architecte. La maison de l'architecture de Normandie – le Forum est heureuse de permettre de découvrir ces maisons merveilleuses en Normandie, merveilleuses car répondant aux souhaits des propriétaires, à leurs attentes, à leur mode de vie, à l'évolution de leur famille, à leurs moyens financiers, à leurs projets de vie. Ces maisons sont parfois en ville, parfois à la campagne, elles sont conçues pour tous les jours ou pour les vacances, pour des célibataires, des couples, jeunes, plus âgés, des familles à géométrie fixe ou variable. Elles répondent à des envies de nature, de lire, de faire de la musique, de ne pas monter d'escalier ou alors de se percher sur un toit, de voir la mer, de ne pas utiliser de chauffage, de laisser entrer le soleil, d'avoir plus d'espace ou de faire le choix d'un tout petit espace, de faire la fête...Elles sont merveilleuses pour chacun de ceux qui les ont voulues et qui ont mis leurs souhaits entre les mains d'un architecte.

L'exposition Maisons merveilleuses est le résultat d'un appel à projets de la maison de l'architecture de Normandie- le Forum, relayé par l'ordre des architectes. Tous les architectes ont été consultés et les maisons présentées ici sont les réponses reçues, sans sélection, sans jugement. Ces réponses sont le fruit de la rencontre de deux sensibilités, celle d'un propriétaire, d'une famille...et celle d'un architecte ; c'est ensemble qu'ils ont conçu ces projets uniques, ces projets merveilleux.

CONTEXTE :

La maison de l'architecture de Normandie - le Forum a réalisé une nouvelle exposition sur les maisons d'architectes en Normandie. Un appel à projets a été lancé auprès des architectes de la région avec pour objectif de montrer la variété des réponses proposées par des architectes : construction neuve, extension en ville, maison en campagne, dent creuse, surélévation, réhabilitation ; la variété des styles dans le choix des matériaux, l'écriture architecturale

OBJECTIF :

- sensibiliser à l'architecture contemporaine
- montrer l'architecture de la maison à l'échelle de la Normandie
- valoriser les savoir-faire et concepteurs

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION :

L'exposition est composée de 46 panneaux format 90x200. Il s'agit de bâches PVC avec oeillets.

Elle comporte :

- 4 panneaux de présentation (obligatoire)

- 1 : Affiche de l'exposition

- 1 : Portraits d'architectes

- 1 : Introduction et remerciements

- 1 : Un architecte pourquoi ? Quel rôle? Quelles garanties? Quel coût? ...

- 42 panneaux projets (les panneaux sont indépendants les uns des autres, vous pourrez par conséquent choisir les projets en fonction du linéaire disponible).

Valeur d'assurance : 75€ / panneau

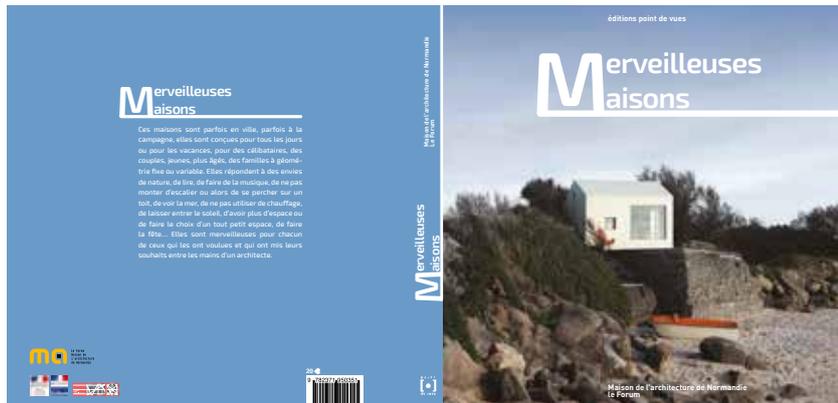
Elle est conçue pour l'itinérance, facilement transportable dans des tubes carton.

Elle s'accompagne d'un catalogue :

Catalogue : 120 pages - format 22 X 22 cm - impression en quadrichromie - 1000 exemplaires.

Il comprend : une préface, les fiches sur les réalisations, une liste des agences sélectionnées.

Il est disponible à la vente au prix de 20 €



COMMUNICATION :

Le preneur devra faire mention du nom de la MaN – le Forum par la présence de son logo et celui du Conseil de l'Ordre des architectes de Normandie et de la DRAC de Normandie par la formule suivante : « Exposition produite par la Maison de l'architecture de Normandie – le Forum avec le soutien du Conseil de l'Ordre des architectes de Normandie et de la DRAC de Normandie » pour tous les documents de présentation et de communication de l'exposition qui feront l'objet d'une validation par la MaN – le Forum

CONDITIONS D'EMPRUNT :

Le preneur devra adhérer (ou le cas échéant être adhérent) à la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum (coût d'une adhésion structure : 200 euros). Seront à sa charge : les frais d'acheminement, de transport de l'exposition (aller/retour), du lieu de stockage au lieu d'exposition, les frais de communication, d'accrochage, de décrochage et de gardiennage de cette exposition. Le preneur devra fournir une attestation d'assurance impérativement le jour de l'enlèvement de cette exposition.

CONDITIONNEMENT :

Le transport de Merveilleuses Maisons nécessite un véhicule de type standard. Les planches seront emballés dans 46 tubes/ boîtes en carton format (10x10x100 cm) et devront être restitués de la même manière.

MONTAGE :

Le temps de montage est estimé à 1 journée

LIVRET D'AIDE A LA VISITE :

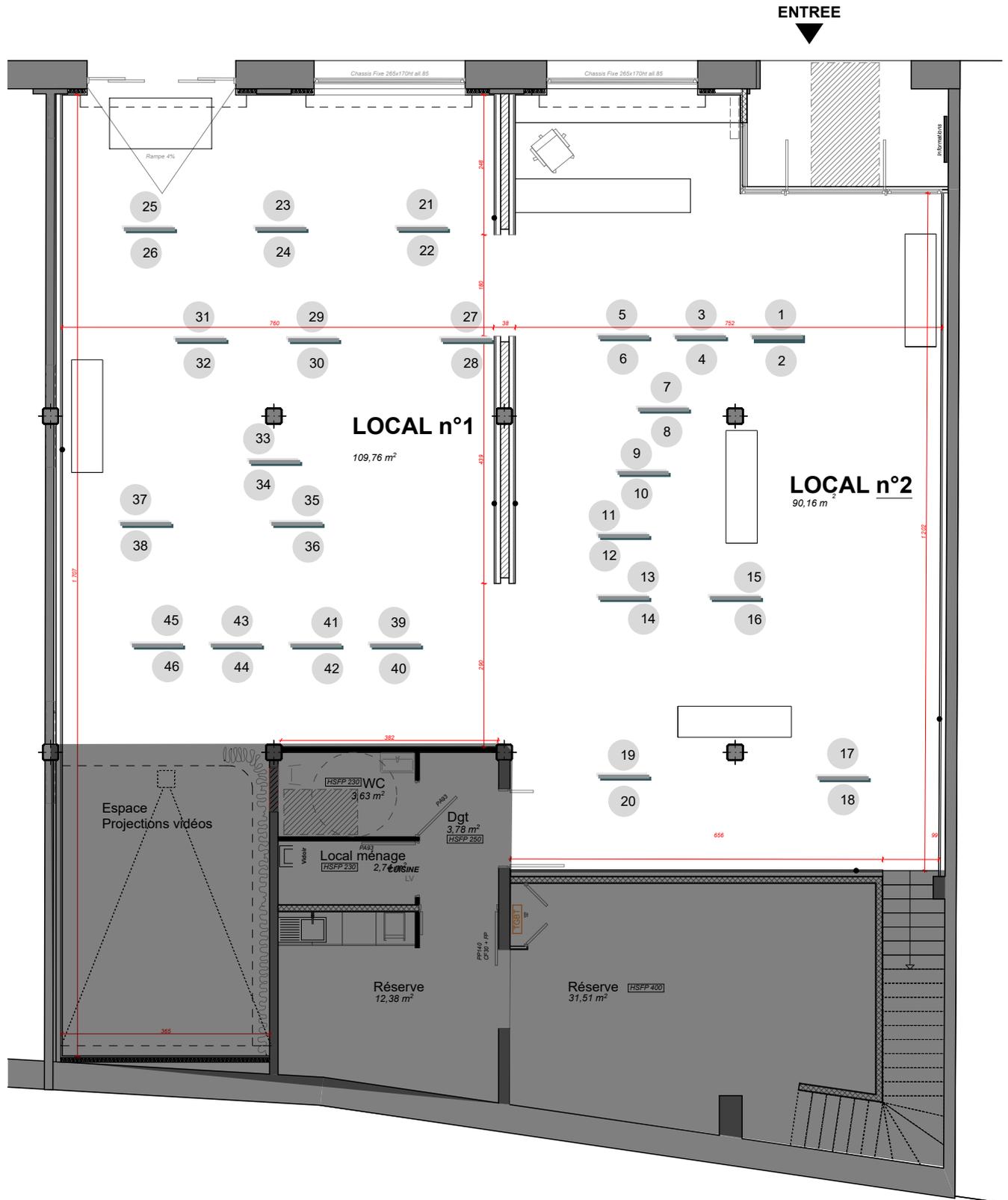
La maison de l'architecture de Normandie - le Forum fournira un livret d'aide à la visite (version PDF). Son impression sera à la charge de l'emprunteur. (Ainsi qu'un carnet pédagogique à destination des enfants).

Visuels





Implantation



**MAISON DE L'ARCHITECTURE
de Haute Normandie**
48 rue Victor Hugo - 76000 ROUEN

LA MANUFACTURE D'ARCHITECTURE
14 rue du Lieu de Santé - 76 000 ROUEN
agence@lamanufacturedarchitecture.com

Ech.

1/100e

Cependant d'autres techniques d'accroche sont possibles :

- Le long d'un mur (ou sur de panneaux d'exposition en bois)
- Sur des grilles
- ...



- 1-Affiche de l'exposition
- 2-Trombinoscope
- 3-Présentation –remerciements
- 4-Un architecte pourquoi ?
- 5-Bibliothèque avec vue
- 6-Nature et simplicité
- 7-Petit mais grand
- 8-Bulle de confort
- 9-Discretion contemporaine
- 10-On est parti dans le jardin
- 11-A l'état brut
- 12-Discrète élégance
- 13-Des communs peu communs
- 14-Réhaussons nous
- 15-Profiter enfin du jardin
- 16-Girls in Hawaiï
- 17-Maison entre deux jardins
- 18-Ouverture sur la nature
- 19-Bain de soleil
- 20-Autour du patio
- 21-Viking
- 22-La maison dans la prairie
- 23-Inondée de lumière

- 24-La maison relais
- 25-Contemporaine en ville
- 26-Marguerite
- 27-Cagna
- 28-Le salon est en haut
- 29-Fondue dans la nature
- 30-Belvédère
- 31-Skin atypique
- 32-Toiture renversée
- 33-Double nef
- 34-Home sweet home
- 35-New look
- 36-Fenêtre sur la forêt
- 37-Jardin secret
- 38-Swimming pool
- 39-Longère contemporaine
- 40-Boîte noir et jaune
- 41-Si près des étoiles
- 42-Petite maison évolutive (pour célibataire endurci)
- 43-Dans les airs
- 44-Au creux de mon arbre
- 45-Colonie de vacances
- 46-La pièce en plus qui change la vie

Détail des panneaux

Merveilleuses maisons



Merveilleuses Maisons



Exposition conçue et produite
par la Maison de l'architecture
de Normandie - Le Forum, 2019

Président,
Pascal Victor

Directrice,
Anne Le Bellego

Chargée de mission,
Frédérique Mougeot

Chargée de communication
et médiation culturelle,
Margot Palenzuela

Volontaire service civique,
Louise Marie-Barday

Conception graphique,
scénographie,
Editions point de vues,
Stéphane Rioland,
assisté d'Antoine Saillant

Seulement 5% des maisons construites chaque année sont le fruit du travail d'un architecte. La maison de l'architecture de Normandie – Le Forum est heureuse de permettre de découvrir ces maisons merveilleuses en Normandie, merveilleuses car répondant aux souhaits des propriétaires, à leurs attentes, à leur mode de vie, à l'évolution de leur famille, à leurs moyens financiers, à leurs projets de vie. Ces maisons sont parfois en ville, parfois à la campagne, elles sont conçues pour tous les jours ou pour les vacances, pour des célibataires, des couples, jeunes, plus âgés, des familles à géométrie fixe ou variable. Elles répondent à des envies de nature, de lire, de faire de la musique, de ne pas monter d'escalier ou alors de se percher sur un toit, de voir la mer, de ne pas utiliser de chauffage, de laisser entrer le soleil, d'avoir plus d'espace ou de faire le choix d'un tout petit espace, de faire la fête...Elles sont merveilleuses pour chacun de ceux qui les ont voulues et qui ont mis leurs souhaits entre les mains d'un architecte.

L'exposition Maisons merveilleuses est le résultat d'un appel à projets de la maison de l'architecture de Normandie- Le Forum, relayé par l'Ordre des architectes. Tous les architectes ont été consultés et les maisons présentées ici sont les réponses reçues, sans sélection, sans jugement. Ces réponses sont le fruit de la rencontre de deux sensibilités, celle d'un propriétaire, d'une famille...et celle d'un architecte ; c'est ensemble qu'ils ont conçu ces projets uniques, ces projets merveilleux.

Remerciements :

Nous remercions chaleureusement les propriétaires des maisons qui nous ont laissé accès à une parcelle de leur intimité, les architectes qui ont répondu à nos nombreuses sollicitations, l'Ordre des architectes de Normandie et la DRAC de Normandie partenaires de cette exposition.



Un architecte, pourquoi ?

Parce que vous avez votre façon de vivre et vos goûts personnels. Le rôle de l'architecte est avant tout de vous écouter ; à partir de vos besoins, de vos goûts, de votre mode de vie, de l'évolution possible de votre famille, l'architecte vous aide à définir votre projet : disposition des lieux, utilisation judicieuse des surfaces, organisation des volumes intérieurs, aspect extérieur...

Quel est le rôle d'un architecte ?

La vocation de l'architecte est de participer à tout ce qui relève de l'aménagement de l'espace et plus particulièrement de l'acte de bâtir.

Quelles garanties vous offre l'architecte ?

Compétence, éthique, contrat, assurance, devoir de conseil.

Quand doit-on faire appel à un architecte ?

La participation d'un architecte est obligatoire pour concevoir et établir tout projet soumis à une demande de permis de construire, qu'il s'agisse de la construction d'une maison, de la transformation ou de l'agrandissement d'un logement ou d'un local (article 3 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture).

Combien coûte un architecte ?

Les honoraires sont librement négociés entre le maître d'ouvrage et l'architecte.

Source : Ordre des architectes

BIBLIOTHÈQUE AVEC VUE

Architecte :
Antonin Ziegler

Coût (honoraires compris) :
1 350 euros/m²

Superficie du terrain :
NC

Surface :
extension de 30 m²

Livraison :
2014

Extension d'une petite maison de campagne

Antonin Ziegler Architecte



D'une commande initiale consistant à détruire un appentis et construire une nouvelle cuisine et salle de bain, de nouvelles attentes sont apparues au fil des discussions débouchant sur le projet actuel, un lieu où lire, écrire et rêver.

Antonin Ziegler : « *L'impasse des falaises est le dernier chemin du village, avant de s'abîmer dans la mer.*

À première vue la petite maison de campagne semblait repliée derrière les talus de son jardin, comme introvertie, se protégeant des vents et des embruns marins.

Mais il suffisait de monter sur un escabeau pour que l'horizon de la mer se dessine... De là est née l'idée d'un promontoire regardant vers la mer, ouvert sur trois côtés pour contempler le jardin et la nature environnante.

Au-delà d'ouvrir la vue de ses habitants et de leur offrir un lieu propice à la contemplation et à l'évasion, l'extension qui a été créée dessine aussi une nouvelle image dans le paysage. Elle met en scène une vie intérieure incarnée par la bibliothèque, cadrée par cette grande ouverture, avec pour décor la nature environnante.

Cette focalisation sur ce nouvel espace crée un rapport qui tend à faire disparaître la présence de la maison existante. La perception de cet étrange tableau abstrait, qui surgit ex nihilo, propose au spectateur de s'échapper lui aussi dans sa propre imagination.

Cette nouvelle forme vient composer avec la nature : verticale, à la mesure des arbres, le paysage s'y reflète, surplombant les falaises, se noyant dans l'horizon de la mer. Lancée à la dérive, la structure de bois se détache de la maison pour diluer ou perdre ainsi ses occupants dans l'infini paysage. »





Architecte :
Atelier SLAD
Stéphane Lanchon architecte

Coût (honoraires compris) :
1 500 euros / m²

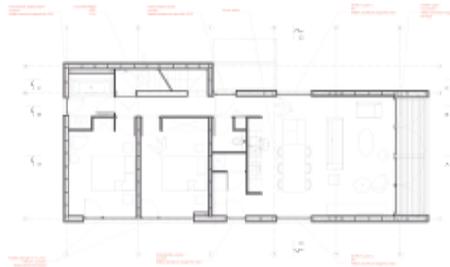
Superficie du terrain :
2 700 m²

Surface :
140 m²

Livraison :
2016

Construction d'une maison ossature bois

Atelier SLAD – Stéphane Lanchon architecte



La demande formulée par le client portait sur une maison en ossature bois, respectueuse de l'environnement pour une famille de trois à cinq personnes suivant les moments, localisée sur une parcelle collée au terrain de la maison des parents du propriétaire de manière à vivre auprès d'eux. La maison prend place au milieu d'un verger de pommiers. Le parti pris a été de placer la maison à l'endroit du site où elle peut bénéficier d'un ensoleillement maximum. Elle comprend deux volumes : le premier, sur deux niveaux, accueille les chambres et les salles de bain. L'autre, en simple niveau, comprend la cuisine, l'arrière cuisine et le coin repas, qui s'étire ensuite vers le salon jusqu'à une terrasse loggia orientée au Sud.

Entièrement réalisée en structure bois, la maison reçoit un bardage en pin Douglas dont la couleur grise avec le temps. La toiture du volume en simple hauteur est végétalisée.



PETIT MAIS GRAND



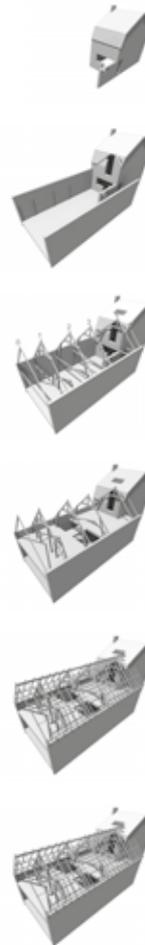
Architecte :
La Manufacture d'architecture

Coût (honoraires compris) :
NC

Superficie du terrain :
244 m²

Surface :
57 m² + extension 49 m²

Livraison :
2013



Réhabilitation – extension d'une maison individuelle

La Manufacture d'Architecture – Swanhild
Brisset et Paterne Bulcourt Architectes

Un couple avec deux jeunes enfants vivait dans une petite maison implantée sur une parcelle très étroite. Malgré des aménagements intérieurs particulièrement optimisés, l'espace était devenu trop petit.

Il a donc été envisagé de créer une extension sur les deux niveaux de vie, de façon à agrandir l'espace au rez-de-chaussée et d'aménager deux chambres supplémentaires, ainsi qu'une salle de bain à l'étage.

La forme de l'extension est induite par les contraintes du plan local d'urbanisme (PLU). Deux terrasses couvertes viennent prolonger les deux niveaux afin de préserver l'intimité des occupants.

Souhaitant profiter d'un maximum d'éclairage naturel dans la double hauteur de la salle à manger, une faille a été créée avec des fenêtres de toit, permettant de casser la monotonie d'une toiture deux pans relativement longue.

Afin de d'offrir un traitement contemporain à l'extension projetée, ainsi que dans un souci d'isolation extérieure du bâtiment existant, l'ensemble de la construction (toit et façades) a été recouverte d'une toiture en zinc Quartz à joints debout.

Cette unité de la peau extérieure réunit l'existant et le projet. La simplicité des volumes et des matériaux permet de mettre en valeur le mobilier et les objets du quotidien.





Architecte :
Rémi Cellier architecte

Coût (honoraires compris) :
1 776 euros m²

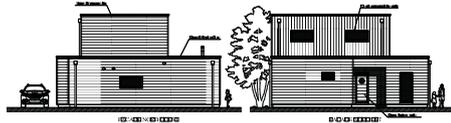
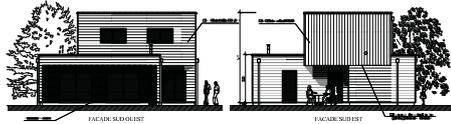
Superficie du terrain :
614 m²

Surface :
114,6 m²

Livraison :
2017

Construction d'une maison haute performance énergétique

Rémi Cellier architecte



Dans un contexte urbain, sur un petit terrain, les clients souhaitaient réaliser une maison contemporaine, sur deux niveaux complets en toiture terrasse afin de ne pas avoir de rampants à l'étage. Le choix des toitures terrasses devaient affirmer l'aspect contemporain. La caractéristique principale de la maison est de présenter différents volumes sans aucun alignement de murs entre le rez-de-chaussée et l'étage afin d'éviter l'effet de masse, de travailler sur des façades épaisses et de réaliser des espaces extérieurs en relation avec l'intérieur afin de réaliser une terrasse brise soleil au Sud et un porche d'entrée au Nord

Cette construction, réalisée en ossature bois, possède une haute isolation extérieure en fibre de bois et intérieure en laine de verre, auxquelles s'ajoutent un chauffage par poêle à pellets et une production d'eau chaude par chauffe-eau thermodynamique.

La volumétrie et les vues de la maison sont directement liées à l'orientation et aux constructions voisines, de façon à préserver l'intimité de la réalisation. Les baies au Sud et les brise-soleil par avancée de toiture, complètent le confort de cette maison été comme hiver.

DISCRETION CONTEMPORAINE

Architecte :
Jean-Baptiste Lambert
architecte

Coût (honoraires compris) :
1 270 euros / m²

Superficie du terrain :
452 m²

Surface :
126 m²

Livraison :
2014

Construction d'une maison en milieu urbain contraignant

Jean-Baptiste Lambert architecte



La demande des clients était précise : trois chambres, un séjour avec cuisine en communication et un garage couvert et ouvert sur le jardin.

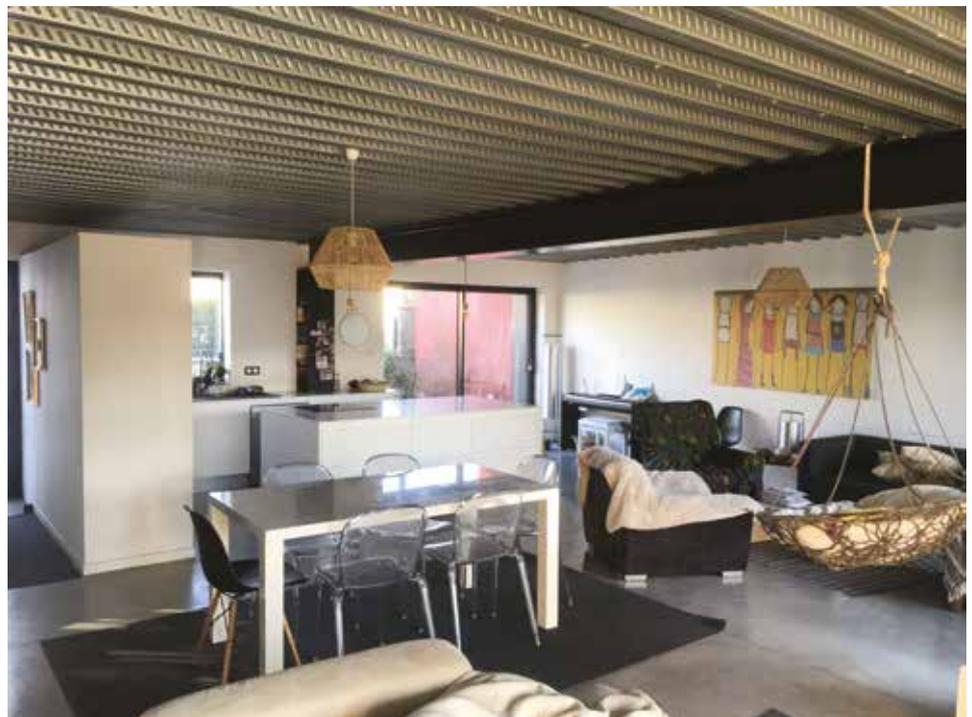
Un volume simple a été choisi qui, reprenant la silhouette des constructions voisines, intègre un vocabulaire contemporain. Le choix de l'implantation a été dicté par la réglementation qui impose un retrait de 5 m de la voie publique et autorise une implantation en limite de propriété avec une hauteur maximum de 3.5 m. Le terrain a ainsi été occupé dans la largeur afin de préserver l'intimité du jardin.

Les pignons Est et Ouest sont réalisés en maçonnerie avec un bardage en clin de mélèze en pose verticale avec une rive de toit épaisse en acier laqué, tandis que les façades Nord et Sud sont bardées en bac acier couleur ardoise dans la continuité de la toiture.

Le parpaing, le bois, le béton ciré sont des matériaux laissés brut qui racontent la vérité constructive de la maison.

Les menuiseries en aluminium anthracite sont de formes atypiques et variées, elles cadrent ce qui mérite d'être vu et masquent les maisons voisines, canalisant le regard sur le jardin, la végétation ou le lointain.

Cette architecture volontairement simple a permis au maître d'ouvrage de suivre lui-même le chantier.



ON EST PARTI DANS LE JARDIN



Architecte :
Archiviolette
Marie-Pierre Bernard Architecte

Coût (honoraires compris) :
2 182 euros / m²

Superficie du terrain :
908 m²

Surface :
172 m²

Livraison :
2014

Maison neuve dans un contexte dense

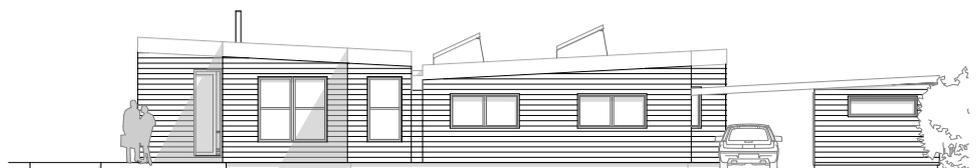
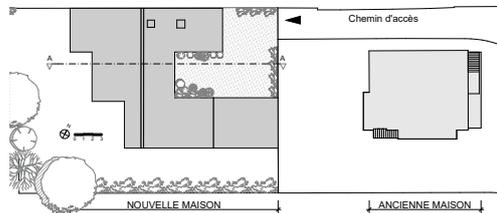
Archiviolette – Marie-Pierre Bernard Architecte

Des habitants d'une maison des années 50, en plein centre-ville, vivaient heureux... Patiemment ils ont agrandi leur parcelle afin de la diviser et de faire construire une seconde maison de plain-pied, bio-climatique et basse consommation mieux adaptée à leur exigence et mode de vie.

La parcelle, contraignante en termes de réglementation urbaine (hauteur et retrait par rapport aux limites séparatives, emprise au sol limitée...) offrait néanmoins des vues sur un jardin arboré et des orientations favorables Sud et Ouest.

La nouvelle maison est conçue avec de bons apports solaires et thermiques. L'isolation rend cette nouvelle maison particulièrement confortable : 15 cm de ouate de cellulose dans l'ossature et 6 cm d'isolation thermique extérieurs en laine de bois auxquelles s'ajoutent 30 cm d'isolation dans les rampants. La maison est en lien direct avec le jardin. Le jeu des façades permet de répondre aux contraintes du plan local d'urbanisme (PLU), de bénéficier d'un ensoleillement optimum et d'ouvrir une vue sur la profondeur du jardin à l'Ouest.

Cette maison est un cas concret de Bimby (construire dans mon jardin) : de densification en milieu urbain avec la construction d'une maison dans le jardin de la maison initiale.





Architecte :
DVN –Joël Van Nieuwenhuysse
et Guillaume Daligaux Archi-
tectes

Coût (honoraires compris) :
1 660 euros/ m²

Superficie du terrain :
460 m²

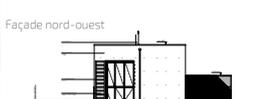
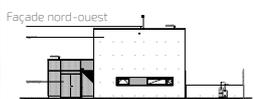
Surface :
127 m²

Livraison :
2013

Construction d'une maison en matériaux bruts

DVN –Joël Van Nieuwenhuysse et Guillaume Daligaux Architectes

La commande était celle d'une maison contemporaine dans un esprit atelier avec du béton brut et du métal. Le budget étant mesuré, le projet s'est orienté vers une construction compacte et rationnelle afin d'éviter les surcoûts. Les murs porteurs sont réalisés en béton banché, brut de décoffrage qui a reçu une lasure en finition. Les planchers (bas et intermédiaire) sont en dalle de béton coffré. La charpente a été réalisée en bois massif et supporte une étanchéité sur bac acier. Les percements cadrent les vues sur le paysage suivant l'intérêt de celui-ci. Ainsi, au Nord, sur le domaine public, une large faille horizontale est ouverte, permettant aux habitants de voir, sans dévoiler l'intimité de la maison. Les autres baies sont calées sur le même format afin d'unifier les percements et d'en réduire les coûts. Enfin au Sud, une large baie en double hauteur s'ouvre sur le paysage de campagne. Ces baies sont équipées de volets battants extérieurs afin de permettre l'occultation et de conserver la fraîcheur en période de forte chaleur. Cette maison revendique une image forte par l'emploi de matériaux bruts, sans artifice de parement. Cette sobriété assumée se retrouve dans la simplicité des volumes et des espaces, comme une évidence sans tomber dans l'austérité grâce à une lumière généreuse à l'intérieur.



Architecte :
Emmanuel Côme architecte

Coût (honoraires compris) :
1 716 euros m²

Superficie du terrain :
2 500 m²

Surface :
94 m²

Livraison :
2016

Construction d'une maison basse consommation

Emmanuel Côme architecte



La demande des clients était de réaliser la construction d'une maison individuelle basse consommation. Ainsi, l'opération a consisté en la construction d'une maison d'habitation en ossature bois, organisée de façon à répondre aux exigences de la réglementation thermique 2012.

Le projet réinterprète de manière contemporaine la typologie de la maison traditionnelle. Le volume simple à deux pans recouverts d'ardoise cherche à s'intégrer dans le paysage environnant.

Le matériau de couverture descend sur la façade Sud afin de créer un effet de peau continue qui recouvre la construction. Cet effet est renforcé par le traitement de la sous-face et des bandeaux de rives en coloris blanc. Dans le même esprit, une casquette vient rompre en façade Sud l'effet de masse tout en apportant une protection solaire aux ouvertures généreuses. Les pignons orientés Est et Ouest ainsi que la façade Nord sont traités en bardage bois posé à claire-voie.





Architecte :
Walter Mélocco
et Patricia Duchemin-Mélocco
architectes

Coût (honoraires compris) :
1 000 euros m²

Superficie du terrain :
12 000 m²

Surface :
273 m²

Livraison :
2018

Réhabilitation contemporaine d'une partie d'un corps de ferme

DMA- Walter Mélocco et Patricia Duchemin-
Mélocco architectes

Le projet a consisté à transformer des anciens communs de château en une maison d'habitation. Une moitié de ces bâtiments abritait déjà un lieu de vie, l'autre était utilisée pour des remises et garages. Le projet présenté ici concerne cette deuxième moitié.

La propriété a été divisée pour une surface affectée au projet de 10877 m². Le bâtiment est divisé au niveau du porche central, et son mur Ouest devient mitoyen.

Le projet concerne la partie Ouest de la maison.

Les surfaces du rez-de-chaussée, auparavant remises, sont transformées en surface habitable, de même que les greniers. Une partie de l'étage était habitable, elle reste en l'état, à part son accès qui devient indépendant sur le pignon Ouest. Un escalier en acier galvanisé et garde-corps bois est posé sur ce pignon, permettant d'accéder à l'étage, directement par l'extérieur. La fenêtre centrale de ce pignon a été remplacée par une porte, sur un palier formant un balcon, avec vue sur la rivière.

En façade Nord, de nouvelles ouvertures sont créées, pour apporter de la lumière naturelle dans tous les volumes. Cette façade était couverte d'un enduit ciment, elle est désormais bardée de zinc prépatiné brun, et intègre les menuiseries nouvelles en aluminium laqué gris foncé.

En façade Sud, un trottoir a été créé pour accéder à la maison, dans la mesure où le sol intérieur a été relevé de 30cm (isolation dalle, chauffage au sol).

En façade Nord, un perron existait, un second a été créé devant une nouvelle porte, avec quelques marches qui permettent l'accès à une zone en bordure de rivière. Celle-ci était peu praticable et a donc été recouverte de bois, créant ainsi une grande terrasse au bord de l'eau, orientée Ouest, et permettant de profiter des soirées d'été à l'abri de la maison.





Architecte :
eLaB archiTECTURE
Aurélie Bardin architecte

Coût (honoraires compris) :
1 335 euros / m²

Superficie du terrain :
NC

Surface :
maison réhabilitée 231 m²
+ extension de 34 m²

Livraison :
2017



Réhabilitation et extension ossature bois

eLaB archiTECTURE – Aurélie Bardin architecte

La maison existante était située aux portes d'une forêt, sur un grand terrain entouré de végétation avec un fort dénivelé et des perspectives sur la verdure environnante. L'objectif était de revoir totalement l'organisation spatiale existante qui ne convenait plus au mode de vie des habitants.

Le projet porte donc sur le réagencement intérieur de la maison, et plus particulièrement au rez-de-chaussée sur l'agrandissement de la cuisine sur une chambre, trop étroite pour cette famille nombreuse. Un soin particulier a été donné pour intégrer l'extension à la maison existante à l'extérieur comme à l'intérieur.

L'agrandissement de la maison a donné l'occasion de revoir le traitement extérieur avec un habillage zinc et bois des façades. Cette intervention a permis une isolation par l'extérieur de la maison existante tout en liant esthétiquement celle-ci à l'extension. À l'intérieur un revêtement béton ciré uniformise ces pièces de vie au rez-de-chaussée. Les couleurs ont été choisies pour marquer les espaces et créer une unité.

Une unité est ainsi créée dans les espaces de vies, totalement ouverts. Les chambres sont traitées différemment et trouvent une identité propre : moquette dans la chambre parentale, papier-peints vert foncé floral. Parquet pour les chambres de l'étage et la mezzanine, avec des papiers peints et couleurs différentes.

Le projet a également permis de retrouver la lumière. Les ouvertures existantes ont été agrandies au niveau du séjour, de la salle à manger et de la cuisine, pour offrir une continuité avec le jardin. Une nouvelle ouverture a été créée pour capter une perspective vers le dénivelé du jardin et la forêt en fond. Des vues hautes dans les chambres cadrent la verdure et le ciel. Toutes ont été pensées en relation directe avec les vues qu'elles offraient sur la forêt le jardin ou le ciel.

PROFITER ENFIN DU JARDIN



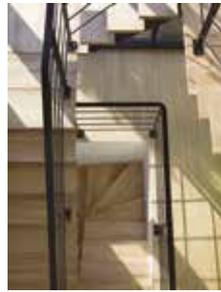
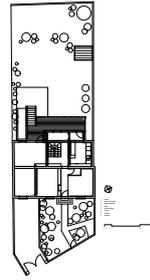
Architecte :
Etienne Lemoine architecte

Coût (honoraires compris) :
1 330 euros /m²
(extension + réaménagement)

Superficie du terrain :
432 m²

Surface :
extension 7 m²

Livraison :
2014



Extension et réaménagement d'une maison des années 60

MWAH, Etienne Lemoine architecte

Il s'agit de la deuxième extension de cette maison construite dans les années 60 : 7 m² ont été rajoutés permettant de réaménager totalement l'habitation. Toutes les pièces de la maison ont été déplacées par glissement et s'organisent aujourd'hui autour de l'escalier qui distribue les trois niveaux. Associé à l'ossature de l'extension vitrée, il structure et enrichit l'espace des nombreux cadrages sur le jardin, entièrement créé à l'occasion du projet.

Le rez-de-chaussée qui se poursuit sur la terrasse se déploie autour des nombreux espaces de vie qui ne sont plus aujourd'hui fermés et identifiés. La fluidité du plan ouvert s'exprime grâce à la lumière omniprésente.

Les propriétaires : « Bien sûr, la période du chantier a été difficile. Plusieurs modifications au projet d'origine ont été apportées pendant les travaux (bon nombre de notre fait). Cela a ajouté à la complexité du projet et a créé du débat entre l'architecte, les entreprises réalisant les travaux et nous. Malgré ces difficultés, le résultat est exceptionnel. Nous n'aurions jamais imaginé vivre dans un lieu aussi agréable. Tout l'espace est utile et occupé, la lumière entre à flot, la connexion avec le jardin est très agréable à vivre.

La communication régulière avec la maîtrise d'œuvre a été déterminante pour la réussite du projet : nous avons une réunion hebdomadaire qui passait en revue les travaux réalisés, les problèmes rencontrés, l'avancement par rapport au planning et qui actait les décisions.

Par ailleurs, nous nous sommes impliqués dans chaque détail ce qui a permis d'éviter les mauvaises surprises, d'anticiper les problèmes et de comprendre les mises en œuvre.

Nous sommes aujourd'hui convaincus que beaucoup de la réussite d'un projet se joue pendant cette période du chantier où se réconcilient la main et la tête dans l'acte de bâtir. »





Architecte :
Romain Travert architecte
 Coût (honoraires compris) :
1 700 euros /m²
 Superficie du terrain :
1 110 m²
 Surface :
110 m²
 Livraison :
2017

Construction d'un maison dans un tissu pavillonnaire

Atelier Prospectif, Romain Travert architecte

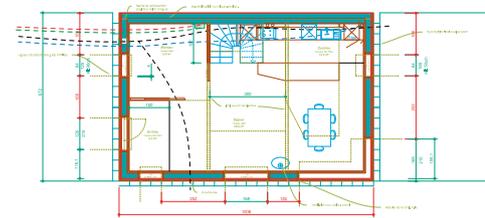
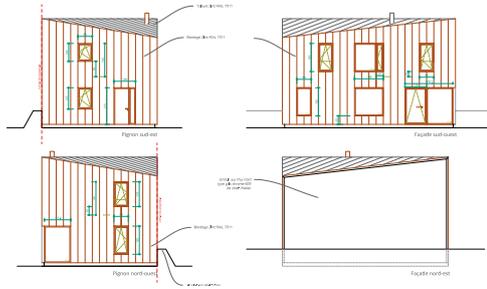


L'envie des propriétaires était de réaliser une cabane qui profite du verger tout en respectant le site et l'ensemble des enjeux environnementaux. Ainsi, la maison vient s'implanter en limite de propriété Nord afin de s'ouvrir au maximum sur le paysage et de préserver l'intégralité des arbres fruitiers de variété ancienne. Bien qu'intégré au sein d'un tissu urbain de type pavillonnaire, le projet permet de se sentir en pleine campagne une fois passée la porte d'entrée.

En extérieur c'est sur le cuivre que le choix s'est porté. N'étant pas un alliage, le cuivre offre la possibilité d'un réemploi à l'infini en fin de vie, ce qui le positionne durablement au sein d'une écologie circulaire.

À l'intérieur, le parement bois de type bouleau apporte un environnement clair et confortable en régulant l'hygrométrie.

Toutes les ouvertures de la cabane tendent à capter les vues. Au rez-de-chaussée, le lieu de vie se tourne vers le verger créant sa propre cosmogonie. À l'étage, les vues s'orientent vers le lointain, la mer et ses îles de chaque côté avec toujours en premier plan l'impression de vivre dans la cime des arbres.



MAISON ENTRE DEUX JARDINS (ET TOUJOURS SCHUBERT)



Architecte :
Victor Maréchal architecte

Coût (honoraires compris) :
2 700 euros /m²

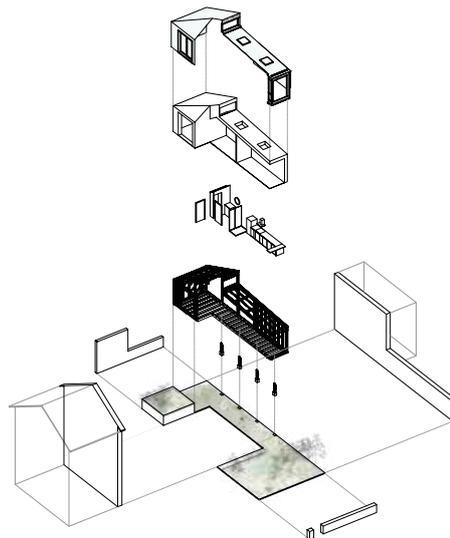
Superficie du terrain :
109 m²

Surface :
20 m² (extension)

Livraison :
2018

Extension ossature bois réalisée en site occupé

Victor Maréchal architecte



Comment agrandir une maison de ville dans un quartier de moyenne densité, avec la présence de nombreux espaces végétalisés ? Le projet est une greffe minutieuse qui vient s'insérer dans ce contexte, et créer un jardin. L'addition est réalisée sur une bande étroite de 2m de large, entre le pignon de la maison d'un côté et le mur mitoyen de l'autre.

Le travail de création et de cadrage du paysage extérieur est à la base de la conception du projet rendant confuse la limite entre l'extérieur et l'intérieur. Devant, la cuisine forme une avancée suspendue sur le jardin. De l'autre côté, la chambre a la même dimension que le petit jardin, les deux espaces étant séparés par une grande baie vitrée coulissante : un rapport d'intimité et de confusion visuelle entre les deux lieux s'opère alors.

Trois pièces en enfilade (la chambre, la salle d'eau et la cuisine) desservent chacune le salon existant qui devient un lieu de vie modulable à souhait. Le nouveau volume cadre le proche-paysage à ses extrémités. À l'intérieur, le projet est plutôt neutre. Cela permet de mettre en valeur la lumière naturelle, les objets, mais aussi de faire entrer l'atmosphère du jardin à l'intérieur de l'architecture. Au gré des saisons, de la lumière, les couleurs changent et se reflètent sur le blanc des murs. Le parquet au sol de l'extension donne aux pièces une certaine chaleur et répond à celui de la maison existante.

« J'aime l'idée que l'enveloppe du projet soit comme un gros imperméable qui protège un intérieur confortable, à l'abri du climat normand parfois humide et pluvieux. »
Victor Maréchal





Architecte :
NH3 créations –
Philippe Lacroix architecte

Coût (honoraires compris) :
2 100 euros m²

Superficie du terrain :
960 m²

Surface :
234 m²

Livraison :
2014



Construction d'une maison passive

NH3 créations – Philippe Lacroix architecte

Le client souhaitait une maison contemporaine et passive avec trois chambres, un espace bureau, un salon, une salle à manger, une cuisine et un espace détente.

Le projet s'épanouit sur un terrain en pente, situé en sortie de bourg dans un habitat diffus hors lotissement qui s'ouvre sur les champs.

Pour dialoguer avec le client l'architecte a travaillé au moyen d'une maquette numérique : études d'ensoleillement et réalisation du quantitatif.

Largeement ouverte sur la nature et offrant des vues comme des tableaux, la maison concilie qualité visuelle et confort intérieur : en ossature béton, elle est isolée par l'extérieur, dotée d'un bardage métallique, de brise soleil et d'une toiture végétalisée. Elle est équipée d'un poêle à bois, d'un ballon thermodynamique pour l'eau chaude sanitaire, d'une ventilation double flux et d'une récupération d'eau de pluie. Des menuiseries triple vitrage habillent les façades Nord, Ouest, et Est, tandis qu'un double vitrage est positionné sur la façade Sud,

Volume habitable : 600 m³ avec un besoin de chauffage de 2,5 stères de bois,

Consommation électrique de 3,5KW/m²/an.

Les propriétaires : « Sur la base du programme et du budget, carte libre a été donné à l'architecte. La réponse a été à la hauteur de nos attentes. Une maison différente, très confortable avec une qualité de l'air surprenante, tant en confort d'été qu'en hiver. Très économique en fonctionnement et à la construction, dans le respect de notre enveloppe budgétaire. Des volumes intérieurs s'articulent les uns avec les autres par des éléments de décoration, les baies placées pour offrir de larges vues sur la campagne mais tout en se protégeant du voisinage. Une maison qui ne laisse pas indifférent, on aime ou pas, nous on adore. »



Architecte :
DVN – Joël Van Nieuwenhuysse
et Guillaume Daligaux Archi-
tectes

Coût (honoraires compris) :
1 596 euros/ m²

Superficie du terrain :
2 485 m²

Surface :
238 m²

Livraison :
2014

Maison en béton banché brut de décoffrage

DVN – Joël Van Nieuwenhuysse et Guillaume Daligaux Architectes

Au cœur d'un lotissement, la maison est implantée parallèlement à un mur en pierre en limite Nord d'une vaste parcelle offrant un jardin au Sud et à l'Ouest. Les ouvertures sont très généreuses en façades Sud et Ouest, les pièces à vivre sont baignées de lumière tout au long de la journée. Le pignon Ouest s'ouvre en totalité (baie accordéon) sur la terrasse, la limite intérieure-extérieure est donc supprimée. Deux failles verticales vitrées ont été créées, une première vient marquer l'entrée de la maison, et une seconde se situe dans le salon en double hauteur. Les ouvertures de l'étage sont de type bandeaux et offrent une vue panoramique sur le jardin. La façade Nord est ponctuée de trois baies en longueur offrant des vues sur le paysage lointain depuis la coursive de l'étage. Au vu de ces nombreuses baies la maison profite pleinement d'un ensoleillement tout au long de la journée.

À l'intérieur, les parois béton sont laissées brutes en totalité. Un jeu singulier se dégage entre le béton brut vernis et le parquet bois de la pièce à vivre. On retrouve le béton brut pour l'escalier qui devient l'élément fort de la maison. Ainsi, l'alliance des matériaux bruts et d'une isolation thermique très performante signe une maison contemporaine audacieuse et chaleureuse, telle que la souhaitent les clients.





Architecte :
ZADM
Frédéric Drake architecte

Coût (honoraires compris) :
NC

Surface :
102 m²

Livraison :
2016

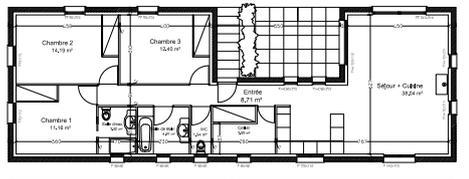
Maison en maçonnerie traditionnelle

ZADM- Frédéric Drake architecte



« J'apporte ma technicité dans leur projet, rêve de construction »

Frédéric Drake architecte



Ce rêve de construction était celui d'un couple âgé qui souhaitait construire une maison de plain-pied, dans un hameau en limite de champs. Il a donc été décidé de réaliser un projet très simple de forme allongée, creusée par un patio. C'est autour de celui-ci que s'articulent les espaces de manière fluide délimitant le côté jour du côté nuit.

Le bâtiment est simple en maçonnerie traditionnelle, du bois sur le pignon et autour du patio vient réchauffer l'ensemble.

De larges ouvertures permettent de profiter des vues au loin et de baigner les pièces de lumière.





Architecte :
Guillaume Aubry architecte,
FREAKS

Coût (honoraires compris) :
1 650 euros /m²

Superficie du terrain :
100 m²

Surface :
12 m²

Livraison :
2017

Reconstruction d'un cabanon de plage en maison de week-end

Guillaume Aubry architecte, FREAKS



La maison se trouve sur un rocher, sur une plage de granit rose au cœur d'un site extrêmement beau et protégé. L'enjeu était de pouvoir loger dans ses 12m² (3x4m au sol) : une chambre pour deux, un canapé-lit pour les invités, une table à manger, un bureau, une cuisine, une salle de bain, des toilettes, une cave à vin... transformant ainsi un cabanon de plage en véritable petite maison de week-end habitable à l'année.

Le site est protégé et fragile. La loi littoral interdit toute nouvelle construction sur la côte. Il s'agit donc d'une rénovation d'un volume existant dont les ouvertures ont été complètement repensées et dont l'isolation par l'extérieur a permis de changer complètement l'aspect extérieur. Les murs de parpaings existants ont été conservés partiellement comme structure primaire. Une ossature bois secondaire a été rapportée pour y accrocher les panneaux de bardages métalliques. La maison est donc ainsi isolée par l'extérieur.

L'ensemble des espaces intérieurs a été réalisé avec des matériaux simples en autoconstruction. La règle était simple : ne se fournir que dans les deux magasins de bricolage à proximité. La grande majorité des éléments a été fabriquée : plan de travail de la cuisine, robinets cuisine et salle de bain, bac de douche, lampes, mezzanine...

L'ensemble des baies (fenêtres et portes) est en verre transparent. La maison bénéficie donc de vues sur les quatre côtés. On peut même voir la mer au travers la maison depuis le jardin. La lumière y est permanente. Le temps de vie dans la petite maison est complètement calé sur la luminosité naturelle au cours de la journée. Les soirées d'hiver se terminent par ailleurs plutôt à la bougie qu'au néon.

La maison est sur une côte très fragilisée par les tempêtes. La terrasse a les pieds dans l'eau à marée haute lors des grandes marées. Il n'est pas impossible que celle-ci se brise un jour lors d'une grosse tempête (les vents peuvent parfois souffler à 140km/h). Mais le plus tard possible...



LA MAISON DANS LA PRAIRIE



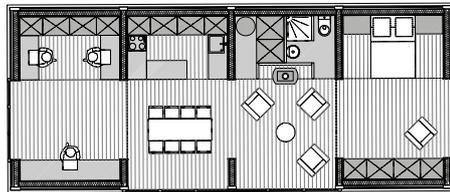
Architecte :
Arba architectes

Coût (honoraires compris) :
1 743 euros/m²

Superficie du terrain :
2 500 m²

Surface :
78 m²

Livraison :
2013



Construction d'un lieu de vie et de travail

Jean Baptiste Barache et Sihem Lamine
Arba architectes

Pour ce projet, l'espace de vie et de travail de deux personnes est condensé sur 78 m². La démarche environnementale est également forte : utilisation du site sans terrassement, toilettes sèches et phyto-épuraton, chauffage au bois et solaire passif, chauffe-eau solaire, récupération des eaux de pluie... autant d'investissements garantissant une économie au quotidien à l'avenir.

Construire avec un petit budget ne signifie pas nécessairement sacrifier la qualité d'un projet architectural. En revanche, cela entraîne un processus d'optimisation intense.

Une longue réflexion a été menée pour placer l'énergie et l'argent avec justesse. À l'exception du dispositif d'ouverture, tout est minimal et basique dans cette maison. Sa générosité se trouve dans la manière de s'ouvrir et de regarder la prairie.

Des châssis en mélèze coulissent le long des façades. Chaque châssis est composé d'un carré de verre transparent encadré de verre sablé, dessinant ainsi des cadrages soignés sur le paysage. Une fois ouverts, les panneaux disparaissent complètement dénudant la moitié de la façade. La maison devient béante et la prairie est comme « aspirée » à l'intérieur.

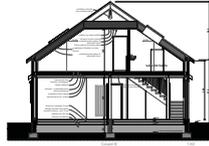


INONDÉE DE LUMIÈRE



Architecte :
Architecte : Veraligne – Valérie Parrington Architecte associée à Les ateliers d'Avre et d'Iton Mylène Gagic Architectes

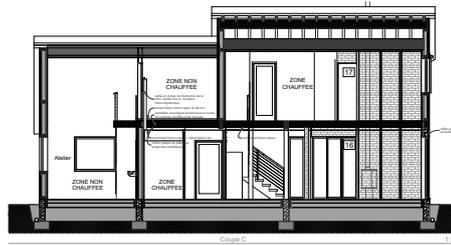
Coût (honoraires compris) :
1 975 euros/ m²



Superficie du terrain :
760 m²

Surface :
167 m²

Livraison :
2017



Construction d'une maison bioclimatique

Veraligne – Valérie Parrington Architecte associée à Les ateliers d'Avre et d'Iton Mylène Gagic Architectes

La particularité de la conception bioclimatique est de positionner les espaces suivant leur fonction et le confort thermique souhaité par rapport à leur orientation sur le terrain et les communications entre ces différents espaces. Les sas thermiques sont utilisés pour optimiser les apports solaires passifs et minimiser les déperditions thermiques en hiver.

Situé dans un bourg, ce projet s'inscrit sur un terrain relativement petit, permettant d'optimiser l'orientation en fonction des saisons et sans gêner les maisons voisines. Le choix s'est porté sur une forme architecturale simple et compacte avec une couverture bi-pente, complétée d'une serre de facture contemporaine

La serre solaire implantée au Sud constitue une zone tampon entre l'extérieur et la zone chauffée, séparée par un mur en terre crue dont la particularité est d'avoir une très forte inertie. Une grande baie vitrée coulissante est également présente pour permettre aux deux espaces de communiquer, physiquement, thermiquement et visuellement.

L'ossature bois induit une isolation répartie, ce qui permet un gain de place tout en offrant une excellente résistance thermique et des murs perspirants.

Le mur trombe constitué de briques de terre crue et d'un enduit en terre apporte une grande capacité thermique (inertie importante permettant de capter la chaleur dans la journée et d'apporter un déphasage dans la restitution de la chaleur qui se produit en fin de journée et la nuit en diffusant une douce chaleur vers les pièces de vie contiguës).

La lumière naturelle inonde cette maison. Toutes les pièces sont largement éclairées naturellement.





Architecte :
Arba architectes

Coût (honoraires compris) :
1 737 euros/m²

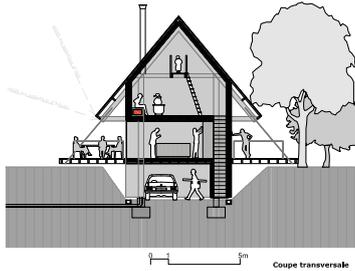
Superficie du terrain :
1 1176 m²

Surface :
175 m²

Livraison :
2013

Construction d'une maison pour une famille de cinq personnes

Jean Baptiste Barache et Sihem Lamine
Arba architectes



Le bois est un matériau qui possède une faible inertie. Ce manque d'inertie peut être le point faible des constructions en bois où les calories ne sont pas stockées pour une diffusion différée. Des sols en béton, des volumes de pierres ou de briques peuvent compenser ce manque.

Dans cette maison, un élément plus sophistiqué a été expérimenté : un réseau de mur creux en brique. Cette « gaine maçonnée », située à un mètre de la façade Sud, est connectée à un puit canadien qui la maintient en surpression, et au conduit du poêle.

Elle est régulièrement percée de bouches de ventilation. Ainsi, elle peut fonctionner soit en rayonnement en diffusant lentement les calories apportées par l'effet conjugué du poêle à bois, et de l'effet de serre, soit en convection, lorsqu'on ouvre les bouches de ventilations dans les espaces de vie.

En été les rayons n'atteignent ni le mur de brique ni les baies. Le mur, rafraîchi par le puit canadien, devient le climatiseur de toute la maison. Le chauffage est ici mis en scène dans un jeu ludique avec les éléments...



CONTEMPORAINE EN VILLE

Architecte :
Caroline Loisel architecte

Coût (honoraires compris) :
930 euros /m²

Superficie du terrain :
100 m²

Surface :
203 m²

Livraison :
2018

Transformation de bureaux en habitation

Atelier d'architecture Caroline Loisel



La rénovation proposée par l'architecte avait pour but de transformer des bureaux datant des années 1970, dotés de petits espaces et inscrits dans un contexte urbain dense, en une maison de ville contemporaine agréable et lumineuse. L'intervention a consisté à repenser entièrement les plateaux du rez-de-chaussée et du premier étage, conditionnée par de lourdes interventions sur la structure porteuse et la démolition de murs existants, afin de créer des volumes plus généreux.

Le concept de l'aménagement et de la décoration a été évoqué avec les clients très tôt dans le projet. Ces derniers, amoureux de design, avaient un penchant notable pour les objets emblématiques des années 50 à aujourd'hui. De nombreuses pièces déjà acquises devaient trouver leur place dans la nouvelle maison. Pour mettre en valeur les objets et le mobilier, la polychromie se veut simple, blanche et noire : murs et plafonds sont en peinture mate blanche, les sols en ragréage béton sont gris soutenu tandis que les éléments isolés contrastent en noir tels que les garde-corps et les luminaires. Quelques éléments existants ont été conservés : les marches en bois des escaliers avec les nez de marche en laiton, les portes en verre des anciens bureaux ainsi que les gardes corps très épurés.

Les envies et les goûts précis des clients ont permis de tenir le concept jusqu'au bout et de réaliser un projet cohérent du rez-de-chaussée au dernier étage.



Architecte :
 Archiviolette
 Marie-Pierre Bernard Architecte

Coût (honoraires compris) :
 rénovation 1 411 euros/m²
 + extension 2 503 euros/m²

Superficie du terrain :
 64 m²

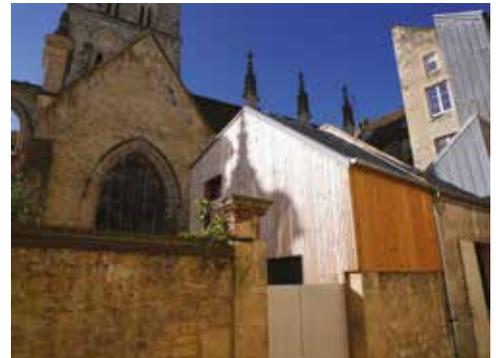
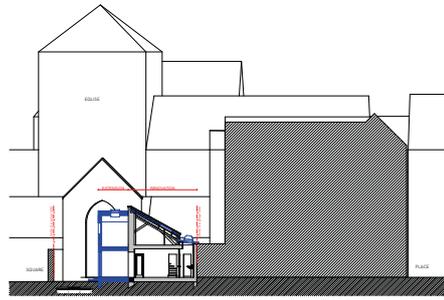
Surface :
 rénovation 28.40 m²
 + extension 19.20 m²

Livraison :
 2018

Rénovation et extension d'une maison

Archiviolette – Marie-Pierre Bernard Architecte

La maison initiale, en très mauvais état, était très bien située au cœur d'un centre historique, en vis-à-vis direct avec un monument patrimonial, entourée d'immeubles anciens en pierre de trois à quatre niveaux. L'enjeu était alors de profiter de ce véritable écrin pour rénover (thermiquement notamment) et agrandir la maison. L'extension initialement prévue en rez-de-chaussée a finalement été réalisée sur deux niveaux permettant de créer une vraie chambre à l'étage. L'économie de moyens sur les matériaux de vêture (membrane d'étanchéité en couverture plutôt que zinc) a permis de créer davantage de surface. C'est à la finesse du travail de l'architecte que les propriétaires doivent de vivre dans cet environnement privilégié.



Architecte :
Yves Pénisson

Coût (honoraires compris) :
1 862 euros/m²

Superficie du terrain :
2 351 m²

Surface :
48 m²

Livraison :
2017

Reconstruction d'une maison de vacances

Yves Pénisson architecte



Le projet de départ consistait à restaurer une maison construite dans les années 60. Compte tenu du coût élevé de la restauration, qui n'aurait pas tiré tout le potentiel du terrain, il a rapidement été décidé de construire une maison secondaire simple, petite, mettant en valeur son rapport au site.

Le volume habitable s'ouvre sur la mer, le paysage pénètre la maison par la forme oblique du toit et des percements. La particularité de la maison réside ainsi dans le lien étroit qu'elle tisse avec son site. La grande simplicité du volume rectangulaire avec une toiture monopente s'élevant vers la mer ouvre un dialogue avec le site.

À l'intérieur, le bois omniprésent apporte une note rassurante au cœur des éléments extérieurs parfois hostiles tels le vent ou la pluie. L'ensemble du mobilier a été dessiné et fabriqué sur mesure. L'unité créée donne l'impression d'un espace plus grand dans la petite maison noire.





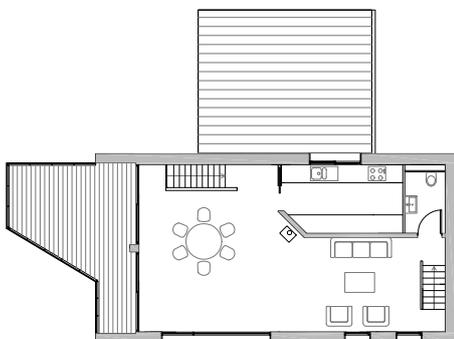
Architecte :
Agence d'architecture
d'Eawy - Béatrice et Manuel
Fourneaux architectes

Coût (honoraires compris) :
1 950 euros / m²

Superficie du terrain :
623 m²

Surface :
123 m²

Livraison :
2015



Reconstruction bois avec vues

Agence d'architecture d'Eawy
Béatrice et Manuel Fourneaux architectes

Les clients, un couple et leurs enfants, souhaitaient une maison simple, de forme traditionnelle, mais exprimant sa modernité par l'usage de matériaux mis en œuvre de façon contemporaine. Le fonctionnement de la maison pouvait s'affranchir des schémas traditionnels et s'adapter au contexte particulier du site.

Le parti a été pris de ne pas modifier le terrain et d'installer la maison sur la plateforme où se situait l'ancienne construction à démolir. L'enjeu était d'exploiter au maximum les vues et l'exposition au soleil, tout en maintenant l'intimité des pièces de vie. Les pièces de nuit ont été positionnées au rez-de-chaussée alors que le séjour et une terrasse sur pilotis se retrouvaient au premier étage. Le projet s'inscrit dans son site par une implantation parallèle à la pente et par l'emploi du bois laissé naturel au rez-de-chaussée et sur les pignons, dont la teinte grisée se fond dans l'environnement boisé du site.

Le mode constructif en ossature bois a permis de s'adapter aux difficultés d'accès au site : la maison, entièrement préfabriquée en atelier, a été montée à l'aide d'une grue restée au niveau de la rue desservant le terrain.

Le séjour est entièrement vitré en pignon. La continuité des murs et rampants de toiture de l'intérieur vers l'extérieur n'est interrompue que par les vitrages, prolongeant ainsi l'espace vers la terrasse extérieure. Ce débord des murs et de la toiture en pignon permet de protéger le séjour de l'ensoleillement et contribue à donner de l'intimité à cet espace de vie.

La façade longitudinale est percée d'une large baie offrant au séjour une vue panoramique de 3,8 m x 1,5 m sur la colline.

L'orientation des différentes pièces de la maison répond au rythme de vie de ses occupants. De même que la progression dans la maison se fait de l'ombre (l'entrée se situe sous la terrasse) vers la lumière que l'on perçoit dès que l'on emprunte l'escalier menant au séjour.



FONDUE DANS LA NATURE



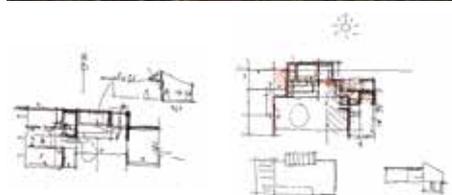
Architecte :
Yves Pillon architecte

Coût (honoraires compris) :
1 737 euros/m²

Superficie du terrain :
3 318 m²

Surfaces :
146 m²

Livraison :
2018



Construction d'une maison dans un terrain arboré

Yves Pillon architecte



Un jeune couple avait des attentes pour son futur logement en termes d'inscription dans le site et de lumière. Tous deux souhaitaient une construction bois, une maison synonyme d'économie en énergie dans une écriture contemporaine, avec un plan ouvert. Le terrain étant arboré, la construction est venue s'insérer dans l'existant, la déclivité du terrain Nord-Sud étant mise à profit avec une terrasse Sud à fleur de terre, l'entrée et l'accès de service localisés au Nord avec un emmarchement.

Alors que le plan, pour des raisons d'économie de projet est assez compact et relativement carré, la volumétrie est morcelée par un agencement de toit terrasse et toiture en appentis. La différence des matériaux (bardage bois vertical, zinc sombre) donne une impression de petits volumes alors que la surface au sol est assez importante. Bien que peu visibles depuis la rue, les proportions se réfèrent à l'architecture locale, faite d'imbrication de petits volumes.

« Cette architecture est bioclimatique en ce qu'elle tient compte du site, de l'orientation, des usages plus que d'un calcul thermique (la seule étude a été la très abstraite RT 2012). Bien secondé par le bureau TY Eco2, j'ai un certain plaisir à travailler de façon intuitive avec l'expérience des réalisations précédentes et de mes multiples voyages et observations. »

Yves Pillon architecte



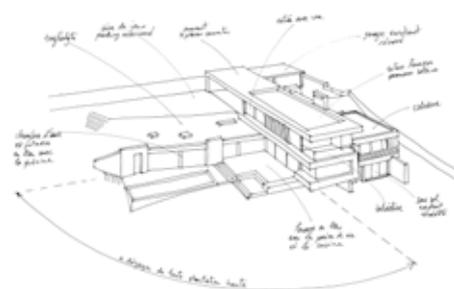
Architecte :
Jean-Baptiste Lambert
architecte

Coût (honoraires compris) :
2 700 euros / m²

Superficie du terrain :
3 616 m²

Surface :
408 m²

Livraison :
2017



Reconstruction d'une maison en réutilisant une partie des constructions existantes

Jean-Baptiste Lambert architecte

Les mouvements naturels du terrain et la vue ont dicté le plan en croix. Le premier corps de bâtiment perpendiculaire au terrain, en belvédère, offre une vue frontale sur la ville. Cette vue cadrée est offerte dès l'entrée jusqu'à la chambre des parents en balcon sur la vallée. Ce plan multiplie les vues. Il privilégie l'intimité dans certaines pièces et l'ambiance conviviale dans d'autres. La plateforme existante devant la maison, est affectée aux terrasses et à la piscine : des lieux de vie ouverts les uns sur les autres, mais définis clairement par leurs différences de niveaux.

En contrebas, de plein pied avec la terrasse, la salle à manger et les séjours s'enchaînent avec fluidité.

Le second corps de bâtiment, perpendiculaire, se glisse dans les replis du terrain. Les voûtes enfouies sous la terre, prolongées par des murs en pierre, abritent la cuisine, le fitness et la chambre d'amis en lien avec la piscine. A l'opposé, dans la végétation, les chambres d'enfants sont traitées comme une cabane dans les arbres.

« La prise en compte des problèmes d'environnement, de réchauffement du climat est devenue une nécessité absolue. Il s'agit de construire une maison économe en énergie, utilisant de l'énergie renouvelable, avec un soin porté à la qualité des matériaux. Une maison bioclimatique n'est pas juste économe en énergie, elle est surtout très confortable. Des attributs tels qu'une grande luminosité, des grands volumes, la fraîcheur en été sans climatiseur, sont loin d'être négligeables ».

Jean-Baptiste Lambert





Architecte :
Atelier Prospectif
Romain Travert architecte

Coût (honoraires compris) :
1100 euros m²

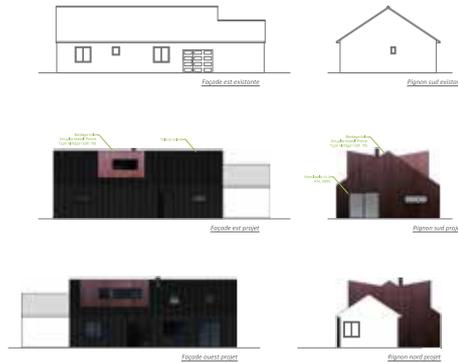
Superficie du terrain :
10 300 m²

Surface :
135 m² dont 31 m² extension

Livraison :
2018

Rénovation bâtiment basse consommation (BBC) d'un pavillon traditionnel des années 1970

Atelier Prospectif – Romain Travert architecte



Cette maison existante des années 1970 proposait une volumétrie typique de l'architecture pavillonnaire. Dans une démarche de rénovation BBC et dans un contexte naturel à forte contrainte, l'objectif du projet a été de diminuer l'impact visuel du bâtiment sur le paysage tout en l'intégrant à son environnement de façon holistique. La réhabilitation sans possibilité d'extension n'a pas permis d'ouvrir le débat de l'implantation. Seul deux lucarnes viennent apporter un clin d'œil au paysage et faire communiquer le projet avec son environnement. La matérialité de teinte cuivre, proche des couleurs de la végétation environnante, intègre le projet dans son environnement proche.

À l'intérieur, les ouvertures cadrées ainsi que les matériaux de teinte naturel ou neutre laissent entrer pleinement le paysage afin que le propriétaire profite pleinement des avantages du site.

Toutes les ouvertures tendent à capter les vues. Sur un hectare de terrain, le projet se tourne dès que possible sur les vues proches et lointaines qu'offre la situation exceptionnelle du site. La pinède du jardin, la roche à coucou de l'autre côté de la vallée et enfin une île. Associé à la démarche des propriétaires sous les ambitions de l'association néga-watt, efficacité, sobriété, démarche renouvelable, le projet s'inscrit intégralement dans une démarche considérant les enjeux environnementaux actuels.





Architecte :
O2 architectures – Julie Michel
architecte

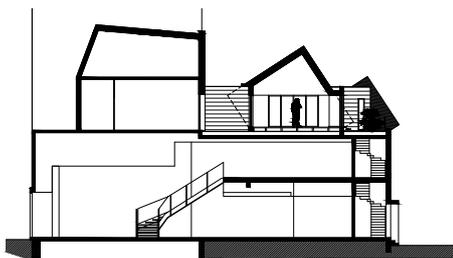
Coût (honoraires compris) :
3 550 euros / m²

Surface :
extension 38 m²

Livraison :
2015

Surélévation et réhabilitation d'une maison de ville

O2 architectures – Julie Michel architecte



Le projet est localisé en plein centre-ville, en cœur d'îlot, à quelques pas de la célèbre cathédrale. La commande consistait à agrandir le logement en surélevant l'habitation d'une nouvelle pièce de vie. Au cours d'un entretien, l'architecte des bâtiments de France (ABF) impose le toit deux pentes pour l'extension.

L'architecte propose un volume contemporain et respectueux de son environnement (pan de bois et toiture ardoise). Symbole de l'architecture contemporaine, le parti est pris d'une forme cubique en la faisant pivoter de façon à obtenir un toit deux pentes.

Les deux volumes créés accueillent les fonctions d'entrée et de salon, le tout est relié par une circulation. Ce jeu de pleins et vides génère des espaces extérieurs qui s'avèrent être de vrais espaces de vie : une terrasse-patio à l'abri des regards, à l'est, une terrasse généreuse avec vue sur la cathédrale et enfin une terrasse-balcon orientée au Sud pour profiter du soleil.



Architecte :
Atelier 970 - Marc Gosselin
et Olivier Honnet architectes

Coût (honoraires compris) :
2 022 euros / m²

Superficie du terrain :
1 966 m²

Surface :
272 m²

Livraison :
2017

Construction d'une maison à énergie Plus avec piscine couverte

Atelier 970 – Marc Gosselin et Olivier Honnet architectes



Cette maison ossature bois à énergie Plus s'organise autour d'un patio définissant deux nefs principales. L'une abrite la cuisine, des locaux attenants et le grand séjour-salon, et l'autre une piscine couverte. Chaque unité de vie se veut ici volontairement identifiable à l'extérieur, par ces jeux de hauteurs et de matériaux, tout comme à l'intérieur par la composition du plan. Ce projet, grâce à ses matériaux nobles (zinc, bois et pierre) et son implantation sur la parcelle, s'insère parfaitement dans son environnement, créant un espace introverti qui échappe à l'œil des propriétés voisines.

Les deux nefs sont en toiture deux pentes revêtue de zinc. Les pignons Est (côté jardin) de ces deux volumes sont entièrement vitrés, bénéficiant d'une exposition favorable et maîtrisant les apports solaires au sein de l'habitation. Les deux volumes annexes, qui abritent les chambres, relient chaque nef par une toiture terrasse végétalisée. Fortement isolée, la construction est autonome et se base sur les labels Energie Plus. Le pan Sud de la toiture de la nef qui abrite la piscine est équipé de panneaux photovoltaïques.



Architecte :
Mylène Gagic architecte
Les ateliers d'Avre et d'Iton

Coût (honoraires compris) :
NC

Superficie du terrain :
929 m²

Surface :
25 m²

Livraison :
2016

Construction d'une habitation à basse consommation d'énergie

Mylène Gagic architecte
Les ateliers d'Avre et d'Iton



Mylène Gagic : *Construire en milieu pavillonnaire est un défi de taille pour un architecte. Comment être là sans dénigrer ce qui nous entoure, sans être donneur de leçon, comment donner du sens à l'habitat là où il n'y a pas d'enjeux urbain ni patrimonial ?*

La maison est implantée dans un environnement pavillonnaire, sur une parcelle triangulaire de 900 m². La construction devait préserver l'intimité de la vie familiale tout en bénéficiant d'une qualité de lumière à l'intérieur et de chaleur par le rayonnement solaire. Ayant un vis-à-vis à l'Ouest, de grandes baies ont été positionnées au Sud, laissant entrer la lumière dans la cuisine et la pièce de vie qui donne sur une terrasse. Le projet propose une architecture à caractère contemporain tout en intégrant la volumétrie dans sa parcelle et son environnement global. Les habitations aux alentours, au cœur du lotissement, sont des maisons réalisées par des constructeurs sans recherche d'expression architecturale.

Concernant les choix architecturaux, le projet reprend les caractéristiques d'une habitation du quotidien en s'en affranchissant en partie par un travail de toiture terrasse dans la continuité d'un volume principal, par un choix d'ouvertures pour la qualité de la lumière et du rayonnement solaire tout en conservant une intimité et par la qualité des matériaux pour un confort thermique. C'est tout le travail de création d'une maison à basse consommation d'énergie (fruit de la réalisation d'une étude thermique) qui donne du sens à l'habitat dans un contexte refusant toute liberté architecturale.



Architecte :
Emmanuel Côme architecte

Coût (honoraires compris) :
2 000 euros m²

Superficie du terrain :
34 550 m²

Surface :
650 m² + 108 m² extension

Livraison :
2018

Réhabilitation contemporaine d'une partie d'un corps de ferme

Emmanuel Côme architecte



L'édifice existant fait partie d'un ensemble d'une qualité exceptionnelle par le jeu des matériaux et celui des volumétries. Le corps de ferme concerné a fait l'objet de modifications successives en façades : des reprises de briques, d'ouvertures n'appartenant pas au vocabulaire d'origine, ont supprimé visuellement les chaînages verticaux qui rythmaient la façade sud.

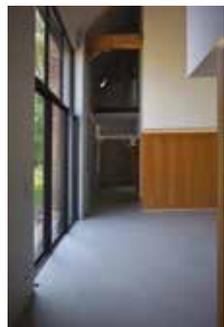
Le projet devait répondre à plusieurs objectifs :

- la préservation et la mise en valeur du bâti traditionnel de qualité
- les interventions nécessaires pour répondre au programme devaient s'affirmer comme contemporaines et être lisibles
- une intervention architecturale minimaliste permettant de retrouver la lecture originelle de l'édifice

La façade principale a complètement été reprise afin de retrouver le rythme des chaînages en brique et des ouvertures serties dans des cadres réalisés avec du zinc couleur cuivre ont été créées.

À l'intérieur, le projet s'organise avec des logiques de boîtes qui s'installent dans le volume de la longère ; les circulations s'effectuent le long des façades existantes. Ainsi, la perception du volume d'origine est conservée.

Les façades isolées par l'intérieur - avec un enduit chaux chanvre et une laine de bois - s'épaississent ; les fenêtres deviennent des cadres sur le paysage.





Architecte :
ALARCHI
Antoine Lainé architecte

Coût (honoraires compris) :
1 700 euros / m²

Superficie du terrain :
730 m²

Surface :
180 m²

Livraison :
2015

Construction d'une maison individuelle

ALARCHI – Antoine Lainé architecte



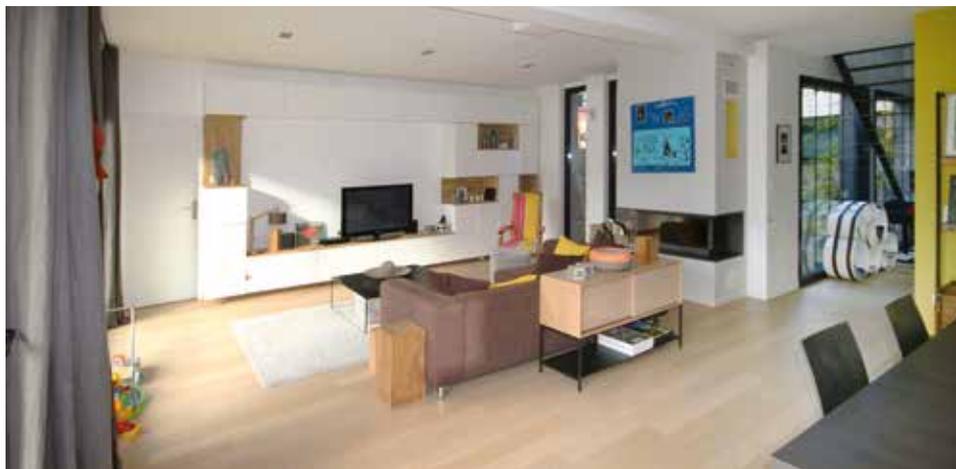
Ce projet s'inscrit dans un environnement très calme en lisière de forêt.

La volonté du maître d'ouvrage était de s'ouvrir au maximum sur l'extérieur et gommer la frontière entre l'intérieur et l'extérieur.

Le programme a nécessité la réalisation d'une volumétrie en deux niveaux. Le rez-de-chaussée est le volume le plus important et la façade Sud s'étire jusqu'à occuper la quasi largeur de la parcelle afin de s'ouvrir le plus au Sud et sur le jardin.

Un débord de toit côté Sud permet de gérer de la surchauffe l'été de former un petit auvent. Cette composition a rendu possible la pose de grands châssis vitrés.

La maison dispose à l'Ouest d'un patio intérieur, offrant une zone ombragée l'été.





Architecte :
ALARCHI
Antoine Lainé architecte

Coût (honoraires compris) :
NC

Superficie du terrain :
850 m²

Surface :
extension 70 m²

Livraison :
2014

Extension en contexte très dense

ALARCHI – Antoine Lainé architecte



Ce projet, inscrit dans un contexte urbain dense avec des vues de voisinage, prévoyait la rénovation intérieure et la construction de deux extensions pour agrandir le salon et créer un espace détente. Les clients souhaitaient gommer le caractère classique de la maison et lui apporter une touche contemporaine tout en ouvrant largement sur le jardin.

Rapidement l'idée d'éléments coulissants s'est imposée, afin de gérer le vis-à-vis, de constituer un brise soleil et un jeu de façades dynamiques. De larges ouvertures ont été créées au Sud avec un brise soleil et un jeu de panneaux ajourés en écorce d'amandes recyclées.

Côté rue, une façade sobre, plus fermée avec une touche de bois et une pergola apportent une touche de modernité. Les extensions traitées en toitures terrasses, minimisent leur impact volumétrique. Un enduit ou un bardage bois vient les recouvrir. Le parti architectural était de s'ouvrir très peu vers la rue, par le jeu de petites failles verticales, et de s'étendre largement sur le jardin formant un écrin de verdure comme un patio.

La particularité de ce projet est la mise en place de ces panneaux coulissants qui donnent une dynamique générale et des façades en perpétuelle recomposition.



Architecte :
Agence 2A* - Apolline Haupais
architecte

Coût (honoraires compris) :
3 524 euros m²

Superficie du terrain :
2009 m²

Surface :
extension de 109 m²

Livraison :
2016

Extension d'une maison comprenant suite parentale, piscine couverte, salle de sport.

Agence 2A* - Apolline Haupais architecte



Dans une mission complète architecture + projet paysager, l'enjeu était d'offrir à cette famille un nouveau lieu de rassemblement ludique et de détente composé une piscine avec salle de sport et spa et d'en profiter pour leur proposer une suite parentale.

L'extension est construite en maçonnerie parpaing recouverte d'un bardage zinc qui fait écho aux menuiseries de la maison existante. De plus, le traitement des « tranches » de verrières en enduit ton pierre répond également au traitement des façades de la maison donnant ainsi une unité à l'ensemble. L'ensemble de l'extension est recouvert d'une toiture végétalisée.

Le cadrage des vues se déploie de haut en bas par le système d'arches lumineuses qui gomme les limites intérieur / extérieur.

Le projet a été pensé en même temps que le projet paysager proche. Les ouvertures, comme des failles, viennent cadrer le paysage et laisser passer l'horizon depuis la terrasse, prolongement des pièces de vie de la maison existante.





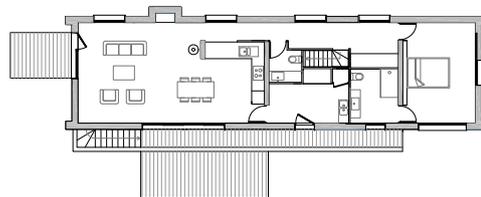
Architecte :
Agence d'architecture
d'Eawy - Béatrice et Manuel
Fourneaux architectes

Coût (honoraires compris) :
1 850 euros / m²

Superficie du terrain :
8 804 m²

Surface :
106 m²

Livraison :
2018



Construction d'une maison ossature bois

Agence d'architecture d'Eawy
Béatrice et Manuel Fourneaux architectes

Étroite et longue, cette maison à ossature bois est revêtue par une couverture et des essentages en ardoises naturelles de petits formats.

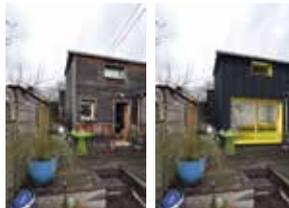
Le parti a été pris de ne pas modifier le terrain et d'installer la construction sur des murs de refends en maçonnerie laissant la pente herbeuse glisser sous la maison. À l'une des extrémités, là où la hauteur sous plancher est la plus élevée, une place de stationnement est ménagée, ainsi abritée par la construction.

Au Sud, la maison est de plain-pied avec le terrain naturel. Une terrasse en bois permet de profiter pleinement de l'ensoleillement et du site.

Le projet est construit en ossature bois. Seulement, le principal matériau perceptible est l'ardoise naturelle. Seuls les pignons sont revêtus de clins verticaux en bois. Le bois est très présent à l'intérieur. Dans le séjour qui bénéficie de toute la hauteur sous les rampants de toiture, il n'y a pas d'interruption dans les clins verticaux en bois qui habillent les plafonds et les murs intérieurs. Un poêle à bois est adossé à un mur étroit en briques en terre cuite, seule séparation entre la cuisine et le séjour. L'enjeu est d'exploiter au maximum les vues sur le paysage. Des baies vitrées fixes disposées le long de la façade Nord-Est, sont de véritables tableaux sur la campagne alentour.



BOITE NOIRE ET JAUNE



Architecte :
La Manufacture d'architecture

Coût (honoraires compris) :
NC

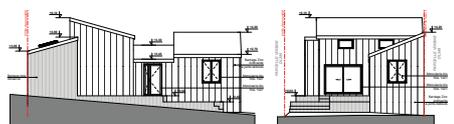
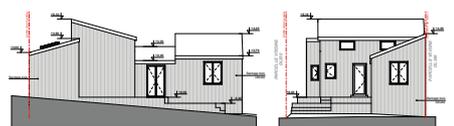
Superficie du terrain :
386 m²

Surface :
61 m² (existant réhabilité)

Livraison :
2016

Restructuration contemporaine

La Manufacture d'Architecture – Swanhild
Brisset et Paterne Bulcourt Architectes



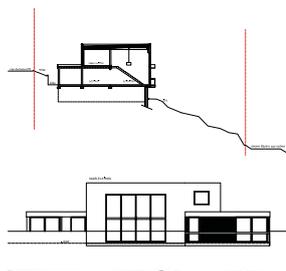
Cette petite maison, hissée dans un jardin à l'anglaise, était recouverte d'un vieux clin bois et son aménagement intérieur était à repenser.

L'intervention a consisté à recréer une entrée, parallèlement à l'aménagement d'une nouvelle cuisine, d'un salon et d'un espace repas. L'accès à la mezzanine a été modifié et un «escalier-bibliothèque» dessiné par les architectes a été réalisé. La terrasse a également fait l'objet d'un traitement particulier.

À l'extérieur un zinc noir a été mis en place en parement de façade et les menuiseries ont pris la couleur fétiche du propriétaire, le jaune. La cuisine, ainsi que le sol du salon, ont pris le même coloris. Cette unité de peau extérieure a permis de réunifier l'ensemble et la simplicité des formes et des matériaux, de mettre en valeur le mobilier et les objets du quotidien.

La vue privilégiée est celle du jardin et de sa terrasse par cette grande ouverture de couleur jaune. La cuisine éclairée de façon zénithale profite également de la vue sur un espace végétalisé dense, qui amplifie le sentiment d'être dans une cabane hissée dans la nature.





Architecte :
ANTISATIK
Clara Brander architecte

Coût (honoraires compris) :
1690 euros m²

Superficie du terrain :
1143 m²

Surface :
110 m²
(dont 45 m² d'extension
et 65 m² de surélévation)

Livraison :
2016

Extension –surélévation d'une maison des années 1970

ANTISATIK – Clara Brander architecte

L'objectif de l'intervention de l'architecte était d'agrandir la maison pour créer deux nouvelles chambres et une salle télé indépendante à l'étage. Au rez-de-chaussée, l'extension a permis la création d'un séjour de très grande hauteur sous plafond avec une ambiance intérieure type « Bateau de Croisière ».

La maison existante était située sur un terrain en hauteur avec une vue dominante sur la vallée de la Seine. L'extension a été réalisée « au bord du vide » pour apprécier l'environnement de façon dominante.

L'architecte a choisi la visibilité plutôt que la discrétion en créant un cube blanc très contemporain sur une maison des années 1970 déjà moderne.

S'agissant d'une extension d'une part et d'une surélévation d'autre part, il a été décidé d'utiliser des matériaux relativement légers de type béton cellulaire offrant également une meilleure isolation thermique que les blocs de béton standard. Le choix étant de réaliser un enduit blanc à l'extérieur.

Au rez-de-chaussée il a été choisi un sol imitation parquet parfaitement aligné au balcon débordant dans le vide qui donne une impression de continuité dedans-dehors.

À l'étage, les sols ont été réalisés en parquet. Le choix du bois ou de l'imitation bois a été fait pour rappeler l'esprit marin prévu au programme.

La vue dominante sur la vallée ne pouvait qu'appeler à la mise en valeur de l'espace environnant. Le choix a été fait de réaliser un ensemble vitré de 5m de haut par 6m de large prenant quasiment l'ensemble de la façade Sud, tel un cube de verre dans un cube de béton. Sur la façade Ouest des ouvertures en triptyque permettent de laisser entrer les derniers rayons du soleil.



PETITE MAISON ÉVOLUTIVE POUR CÉLIBATAIRE NON ENDURCI



Architecte :
ANTISTATIK
Clara Brander Architecte

Coût (honoraires compris) :
2 015 euros / m²

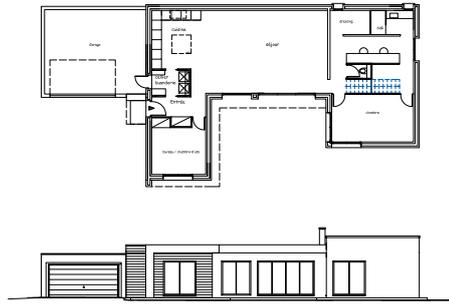
Superficie du terrain :
2 602 m²

Surface :
110 m²

Livraison :
2016

Construction d'une maison de plain-pied évolutive

ANTISTATIK - Clara Brander Architecte



FACADE SUD

La commande portait sur une maison de plain-pied de 100 m². Le terrain, relativement plat donc facile à traiter, n'était pas visible depuis la rue, ce qui a permis une grande liberté de création. Le choix s'est porté sur un plan masse en U.

Cette maison « cube » est constituée de plusieurs volumes qui s'imbriquent parfaitement. Modernité, harmonie, confort sont les trois axes forts du projet. Volontairement contemporains, les volumes ont été étudiés pour donner satisfaction au client.

Sur ce projet l'architecte a proposé un système d'isolation innovant permettant l'étanchéité quasi parfaite de la maison. Alliant ancien et moderne le mélange des revêtements intérieurs comme le parquet bois ou le carreau ciment de la cuisine et de l'entrée, apportent de la chaleur à l'espace à vivre. L'harmonie des formes et des couleurs est en accord avec la différence des matériaux de parement choisis.

Enfin, la maison offre un confort de vie grâce aux choix en matière d'énergie, de circulation et de liaisons entre les différents espaces.





Architecte :
Dauchez architectes
Coût (honoraires compris) :
2 100 euros m²
Superficie du terrain :
6 834 m²
Surface :
290 m²
Livraison :
2018

Construction d'une maison ossature bois avec réemploi d'une partie des matériaux de l'ancienne maison

Dauchez Architectes
Gilles Florence et Léonard Dauchez



Le but principal du projet était d'agrandir la maison existante, un pavillon des années 1970. Initialement, il était prévu une extension et une surélévation. Or, sa configuration alambiquée n'a pas permis d'obtenir un projet qui répondait de façon optimale aux cahiers des charges du client et à son budget. Il a donc été proposé une reconstruction complète de la maison, ce qui permettait également de réaliser un bâtiment aux qualités environnementales optimisées.

L'ancienne maison se repliait sur elle-même et n'était pas très lumineuse. Pourtant, le terrain, à forte pente, offrait une magnifique vue sur la vallée à l'Ouest. Il a donc été proposé au client d'ouvrir la maison, afin de profiter d'une lumière naturelle constante. La maison semble s'élever dans les airs grâce à trois grands éléments vitrés placés aux angles.

Toute la partie en rez-de-chaussée est habillée en zinc noir. Cette matérialité vient asseoir le bâtiment dans le sol. On y trouve tous les espaces de vie familiaux : cuisine, séjour-salle à manger, entrée, salon tv.

La partie supérieure de la maison est réalisée avec un bardage bois à faux claire-voie vertical. Ces éléments naturels viennent élancer la maison et accentuent la verticalité des baies vitrées. Comme perchée dans une cabane, on y trouve toutes les chambres.

Les pièces concernées par ces éléments vitrés sont considérées par le client comme les principales : leur chambre, celle de leur fils et le séjour. En plus d'apporter énormément de lumière les vitres, elles cadrent également le paysage. Soit sur la vallée, soit la tête dans les nuages et les arbres.





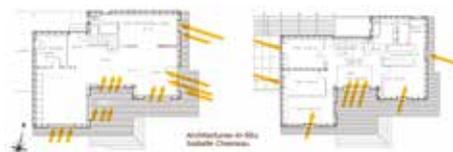
Architecte :
Architecture in situ
Isabelle Chesneau architecte

Coût (honoraires compris) :
1 740 euros m²

Superficie du terrain :
NC

Surface :
190 m²

Livraison :
2015



Construction d'une maison haute performance thermique

Architecture in situ – Isabelle Chesneau architecte

La maison, conçue pour une famille de cinq personnes, est implantée en lisière de forêt. Le terrain, pentu, bien orienté, présentait cependant quelques difficultés de construction : un sol argileux, sujet au gonflement avec la formation de mares en fond de parcelle et en lisière de forêt lors de fortes pluies. La maison a donc été implantée sur la partie haute du terrain respectant ainsi une implantation plus ancienne et traditionnelle encore lisible le long du chemin d'accès. La maison suit les principes bioclimatiques. Elle se ferme au Nord et s'ouvre largement au Sud, dans une forme compacte.

Au Nord, la façade visible depuis le chemin rural est presque aveugle. Un jeu de volume et de décrochés, une fenêtre bandeau à l'étage et deux hublots en ponctuent cependant l'aspect et permettent le cadrage du paysage, depuis l'intérieur. La mise en œuvre verticale ou horizontale du bardage bois avec la pose d'un bardage à clair voie sur le volume central crée un jeu qui anime et rythme la façade. Le garage, la maison et la pergola créent un jeu de pleins et de vides entre le construit et le site pour dégager des « trouées » visuelles et physiques.

Au Sud, la façade est très largement vitrée et une grande terrasse vient se nicher entre les volumes de l'habitation puis se déroule en surplomb du terrain autour de la maison vers la forêt.

C'est une maison en ossature bois dont la structure a été réalisée presque en totalité avec du pin douglas normand. La conception de la maison s'est appuyée sur « un dialogue poétique » avec le magnifique paysage vallonné et planté de la forêt. Il émerge de l'envie de faire naître le sentiment que cette maison aurait poussée là naturellement pour s'y épanouir et s'y enraciner, tel un nouvel élément appartenant à la forêt. Il n'était pas question de copier l'arbre, bien que la forme globale de la maison pourrait rappeler sa couronne, mais bien plutôt d'évoquer l'idée de la force qui le fait croître et s'épanouir. Cette poussée se traduit par les murs obliques qui laissent penser que la maison tel un arbre s'épanouit ici puisant son enracinement et sa force de la terre.



Architecte :
VERALIGNE
Valérie Parrington architecte

Coût (honoraires compris) :
1 911 euros / m²

Superficie du terrain :
NC

Surface :
maison réhabilitée 148 m²
+ extension de 97 m²

Livraison :
2015

Réhabilitation et extension d'une maison des années 30

VERALIGNE – Valérie Parrington architecte



Située au cœur d'un lotissement pour ingénieurs construit dans les années 1930 en bord de mer, la maison offrait un potentiel incroyable pour la création d'une maison de vacances pour seize personnes. L'enjeu était de taille : il fallait d'une part optimiser le confort spatial pour que chaque vacancier puisse avoir à la fois son espace intime et de grands espaces de vie communs ; et d'autre part optimiser le confort thermique avec une consommation minimale.

Le projet comprend deux parties distinctes : une réhabilitation énergétique et fonctionnelle du bâtiment et une extension en ossature bois. Pour la réhabilitation de l'existant, une isolation par l'extérieur a permis d'éviter les déperditions et les ponts thermiques.

Les menuiseries extérieures ont toutes été remplacées afin d'être en cohérence avec les réglementations thermiques en vigueur. L'étanchéité à l'air étant assurée, une VMC simple flux hygro-réglable a été installée.

L'extension vient discrètement et en harmonie se poser contre la maison existante. La couverture, isolée en ouate de cellulose, est mise en œuvre en continuité de la partie existante. Un chauffage par le sol basse température permet une diffusion homogène de la chaleur. De larges baies vitrées donnent un apport solaire important.

Enfin, les terrasses en rez-de-chaussée ouvrent sur un jardin où les vacanciers peuvent se retrouver ou s'isoler.



LA PIÈCE EN PLUS QUI CHANGE LA VIE



Architecte :
Agence 2A* - Apolline Haupais
architecte

Coût (honoraires compris) :
1 347 euros m²

Superficie du terrain :
379 m²

Surface :
extension de 30 m²

Livraison :
2017



Extension d'une maison en bande

Agence 2A* - Apolline Haupais architecte

Le projet s'implante dans un tissu de maisons de ville identiques. L'extension s'inscrit dans l'alignement de la maison voisine. De par son implantation, le volume vient mettre à distance la rue et recréer une intimité avec le jardin et la terrasse de la maison.

Les larges baies côté jardin offrent une belle continuité entre le salon et la terrasse plein sud. L'extension, dans son organisation spatiale et dans son implantation intérieure, crée une perspective et une profondeur intéressante depuis la cuisine et la salle à manger existante.

Le choix du bardage coloris brique est venu avec la présence des couronnements en brique des murets séparatif du quartier. De cette façon, l'extension s'est comme imbibée des éléments colorés de son environnement. Elle incarne donc des problématiques à venir d'agrandissement de ces maisons en bandes, très populaires depuis les années 1990 dans le contexte de densification imposé par la loi.



CONVENTION DE PRÊT :

CONVENTION DE PRÊT DE L'EXPOSITION

« Merveilleuses maisons »

N°..... Date __ / __ / ____

Entre

La Maison de l'architecture de Normandie – le Forum dont le siège est situé au 48 rue Victor Hugo, 76000 Rouen, représentée par son Président Pascal Victor, ci-après désignée par abréviation : la MaN – le Forum d'une part,

Et

.....dont le siège est situé au.....
....., représenté(e) par.....
.....d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit,

ARTICLE 1 : La MaN – le Forum met à disposition du preneur l'exposition « **Merveilleuses maisons** ».

ARTICLE 2 : DESCRIPTION ET CONTENU DE L'EXPOSITION

Cette exposition a été produite par la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum avec le soutien du Conseil de l'Ordre des architectes de Normandie et la DRAC de Normandie.

La maison de l'architecture de Normandie - le Forum réalise une nouvelle exposition sur les maisons d'architectes en Normandie. Un appel à projets à été lancé auprès des architectes de la région avec pour objectif de montrer la variété des réponses proposées par des architectes : construction neuve, extension en ville, maison en campagne, dent creuse, surélévation, réhabilitation ; la variété des styles dans le choix des matériaux, l'écriture architecturale .

L'exposition est composée de 46 panneaux format 90x200 dont 4 panneaux de présentation et 42 panneaux de projets. Ces 42 panneaux étant indépendants, les panneaux suivants :
1, 2, 3, 4,
seront prêtés au preneur de l'exposition **Merveilleuses maisons** ».

ARTICLE 3 : PRESTATIONS ANNEXES

Au cas où le montage de l'exposition nécessiterait l'intervention de personnel et/ou de matériel spécifique, les frais y afférant seront à la charge du preneur.

ARTICLE 4 : LIEU ET DURÉE

L'exposition est mise à disposition du preneur du __ / __ / ____ au __ / __ / ____ (le temps de transport aller et retour est compris dans cette durée).

L'exposition sera mise en place dans les locaux de l'établissement situé au.....

Le correspondant/référent du lieu d'exposition est

(Prénom NOM - Fonction).....

ARTICLE 5 : TRANSPORT

La MaN – le Forum indiquera au preneur le lieu où il devra prendre le matériel de l'exposition. Les frais et risques du transport sont à la charge et sous la responsabilité du preneur, le transporteur étant choisi par celui-ci. Le preneur prendra rendez-vous avec la MaN – le Forum préalablement pour l'enlèvement et le retour dont il a la charge.

ARTICLE 6 : PERTES ET DÉTÉRIORATIONS

Le preneur informera la MaN – le Forum de tout manquant ou dégradation. Il l'informera de la même façon de tout dommage total ou partiel subi par le matériel au cours de l'exposition. Les remises en état des dégâts constatés au cours de la période de location seront à la charge du preneur.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Sauf convention contraire, le matériel de l'exposition sera assuré par le preneur par une police tous risques. Une copie du contrat d'assurance sera à adresser à la MaN – le Forum. L'ensemble de l'exposition devra être pris en charge, assuré et restitué quelques soient les éléments qui seront présentés dans le lieu d'accueil.

Valeur globale à assurer : 75 euros / panneau

..... panneaux (90cm x 200cm) soit.....euros

ARTICLE 8 : SÉCURITÉ

Le preneur prendra toutes les précautions nécessaires et, le cas échéant celles qui lui auront été prescrites par la MaN – le Forum pour que le matériel soit conservé dans les meilleures conditions de sécurité.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DE L'EXPOSITION

Toute modification du contenu ou de la destination de l'exposition devra faire l'objet d'un accord préalable de la Maison de l'architecture de Normandie – le Forum.

ARTICLE 10 : PHOTOGRAPHIE ET REPRODUCTION

Sauf autorisation expresse de la MaN - le Forum, toute reproduction partielle ou complète du matériel de l'exposition est strictement interdite.

ARTICLE 11 : MENTION DU NOM

Le preneur s'engage à faire mention du nom de la MaN – le Forum par la présence de son logo et celui du Conseil de l'Ordre des architectes de Normandie et de la DRAC de Normandie par la formule suivante : « Exposition produite par la Maison de l'architecture de Normandie – le Forum avec le soutien du Conseil de l'Ordre des architectes de Normandie et de la DRAC de Normandie » pour tous les documents de présentation et de communication de l'exposition qui feront l'objet d'une validation par la MaN – le Forum.

ARTICLE 12 : MONTANT

La Maison de l'architecture de Normandie – le Forum met à disposition l'exposition gratuitement. Le preneur devra néanmoins adhérer (ou le cas échéant être adhérent) à la MaN - le Forum pour pouvoir accueillir «Merveilleuses maisons». Le montant d'une adhésion pour une personne morale étant de 200 euros.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITÉ DU PRENEUR

Le preneur est seul responsable vis-à-vis de la MaN – le Forum de la circulation de l'exposition. Il devra respecter les lieux et dates prévus à l'article 4. Il s'oblige à faire respecter toutes les clauses du présent contrat et les modalités inscrites au dossier d'itinérance de l'exposition « Merveilleuses

ARTICLE 14 : RÉSILIATION

En cas de faute grave du preneur, la Maison de l'architecture de Normandie – le Forum aura la faculté de résilier le contrat de plein droit et sans préavis. Elle pourra par conséquent, reprendre immédiatement le matériel de l'exposition aux frais du preneur.

ARTICLE 15 : LITIGE

Tout litige du présent contrat sera de la compétence des tribunaux de Rouen.

Fait à Rouen, le

Pour le preneur,

Pour la MaN – le Forum,

CONVENTION



**Pour accueillir et présenter l'exposition
«Merveilleuses Maisons»
et connaître ses disponibilités, contactez :**

LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE - LE FORUM
48 rue Victor Hugo, 76000 Rouen
02 35 03 40 31
contact@man-leforum.fr